

**numéro 46** janvier/février/mars 2024



## agenda

#### Permanence écrivaine publique

Une permanence se tient au CMS de Largentière, tous les mardis après-midi de 14H à 17H. Afin de fixer un rdv, les personnes doivent contacter le numéro du centre médicosocial de Largentière au 04.75.39.29.50.

#### Ramassage objets encombrants

Rappel des dates: le 02 fév, 01 mars, 05 avril Pour l'organisation de la tournée, il faudra appeler la mairie de 9h à 12h au 04 75 39 11 16, du lundi au vendredi ou par mail mairie.chassiers@orange.fr\_au moins 48 heures avant.

#### Inscription sur les listes électorales

- Tout jeune de 18 ans ayant effectué son recensement est inscrit automatiquement sur les listes électorales de sa commune.
- Toute personne ayant déménagé doit se rendre au plus tôt à la mairie.

La date limite pour s'inscrire est le <u>vendredi 03</u> <u>mai (ou le mercredi 1er mai 2024 s</u>i vous vous inscrivez en ligne).

## l'instantané



## La parole à...

Nous nous sommes retrouvés avec plaisir ce vendredi 19 janvier après 3 années compliquées à cause du covid.

Après une énumération des réalisations faites, j'ai présenté les projets de l'année 2024 :

L'amélioration du carrefour de Béthanie, qui devrait se réaliser à l'automne a un coût estimé d'environ 160000€.

Dans ce même quartier, nous étudions la possibilité de réhabiliter le château d'eau de Béthanie pour en faire une réserve pour la protection incendie de l'établissement de Béthanie (qui en période estivale est très juste en protection) et aux maisons de la vallée de Lande.

Nous espérons pouvoir accéder aux terrains sous la chapelle St Benoit à partir de la route des Juliennes, ces terrains sont inscrits au PLU, pour y faire « un parking avec aménagement paysager ». Pour le moment, nous y ferons le minimum de travaux et prendrons le temps de réfléchir à leur aménagement. Vous pouvez donner vos idées.

Nous avons lancé en lien avec le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) une étude sur les bâtiments. Ils ne sont plus fonctionnels. Il y a vraiment un travail de fond à faire pour leur devenir. Nous continuerons, l'entretien des routes.

Je profite de ce mot pour remercier tout le personnel pour leur implication dans leur travail sans eux la mairie, l'école ne pourraient pas fonctionner. Je remercie aussi tous les élus pour le temps qu'ils donnent pour la réalisation des travaux, la gestion de la commune et le travail fait main dans la main avec l'école.

Je remercie toutes les associations qui animent notre commune : l'épicerie "la bonne rencontre", la bibliothèque, le théâtre, les Baroulaïres, la Castagnade, Clair d'étoiles et brin de jardin, le yoga, l'ACCA.

Dans le courant de l'année sera installé un composteur au village (pour l'instant il y a rupture de stock). Ce composteur sera réservé uniquement aux habitants de la commune qui n'ont pas de jardin. Tous ceux qui ont un peu de terrain devrait le faire depuis longtemps.

Un petit mot sur la communauté de commune : Le PLUI le plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration. Un registre est à votre disposition en mairie pour vos remarques. Sachez que la loi est très restrictive, le développement des constructions sera très très limité. Il faut avant tout remettre en état les logements vacants et boucher les dents creuses.

La voie verte Uzer Largentière est commencée . La fibre devrait arriver sur la commune en 2025.

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2024.

Hélène MOUTERDE Maire de Chassiers Chassiers ACTU

bulletin municipal de la commune de CHASSIERS

N° 46 janvier février mars 2024.

Directrice de la Publication Hélène

MOUTERDE.

Comité de rédaction

C.Hernandez, G.Suerinck, M.Courthial

Ont collaboré à ce numéro:

Nicolas Charrier

Dominique Mollen Pascal Vignal Loïc Le Bihan



Impression : Mairie N° ISSN : en cours. Dépôt légal : à parution. jeunesse éducation économie équipement enfance culture environnement



#### Un marché de Noël ensoleillé

Le dimanche 26 Novembre 2023, les Chassierois ont eu le plaisir de déambuler entre les différents stands présents sur le marché de Noël malgré un froid hivernal.

Les exposants et les visiteurs ont pris un réel plaisir à vivre ce moment de rencontres dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cet évènement

tout particulièrement l'APL et la chanteuse qui a su nous réchauffer avec de très belles reprises.



#### Une fin d'année animée à l'école

Comme l'an passé, un petit groupe d'enfants de Béthanie est venu avec leurs décorations habiller les sapins de la commune.

Cette année, la classe d'Amélie s'est jointe à eux , c'était un moment de partage très apprécié.

Un petit goûter a été pris à la mairie. Des friandises (père noël en chocolat, papillotes clémentines, petits gâteaux) ont été remis aux éducateurs.

Le vendredi des vacances, c'était la fête à l'école. Le matin, un spectacle a été proposé aux 4 classes. Les enfants et les enseignants l'ont bien apprécié. A renouveler pour 2024.

Et à 14 heures le Père Noël est descendu du grand Nord pour voir les enfants. Bien sûr, il avait dans sa hotte des friandises qu'il a distribuées. Les enfants ont posé des questions et étaient très impressionnés par ce grand monsieur.



©Mairie Chassiers





## & Parlons délibérations

# Les délibérations prises lors des derniers conseils municipaux:

#### <u>Délibérations du 14 novembre 2023</u>

- -Règlement collecte encombrants
- -Achat parcelle pour partie D981
- -Lancement enquête publique concernant "la chapelle Saint-Benoît" et "le carrefour de Béthanie"
- -Rapport activité CC Val de Ligne
- -Validation DUER
- -Convention CDG Agent chargé des fonctions d'inspection
- -Désignation d'un délégué à la protection des données
- -Convention de mission d'accompagnement CAUE
- -Convention de mise à disposition réservoir Béthanie
- -Subvention DETR 2024 Réservoir Béthanie
- -Compte-rendu au conseil municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoirs (article L 2122-23 du C.G.C.T.)

#### Délibération du 21 décembre 2023

-Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour l'année 2023

## Petit rappel de civisme

#### Déjections de chien: appel au civisme

<u>Notre village est beau</u>, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens dans notre espace public.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par les habitants. Tout un travail a été pensé et fait pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. Il est dommage que les déjections prennent le pas sur tout ceci.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités.



DEJECTIONS DE MON CHIEN



#### Informations sur le débroussaillement

Le 17 novembre 2023, une réunion a été organisée à l'initiative de la mairie, de l'association des « Communes Forestières » et de l'ONF pour expliquer à la population les obligations légales de débroussaillement. Une trentaine de personnes ont participé à la réunion et ont ainsi pu donner leur avis et comprendre la méthodologie de la loi.Le but de la réunion était de préciser comment débroussailler ? Où débroussailler ? Quels sont les risques encourus ?

Cette loi est parfois complexe et incomprise. Les documents de présentation seront disponibles prochainement sur le nouveau site internet de la mairie.

#### DU NOUVEAU A L'EPICERIE

6 mois de fonctionnement et déjà beaucoup de satisfactions pour l'Association Bonne Rencontre :

- Des clients de plus en plus nombreux et fidèles
- Un réservoir de bénévoles de plus en plus dense et motivé
- Des producteurs locaux qui nous font confiance
- Une population qui répond présent lors des évènementiels

6 mois, c'est aussi assez de recul pour apporter quelques modifications en conciliant deux impératifs : coller le plus possible aux attentes de la population tout en respectant les motivations et les disponibilités des bénévoles qui tiennent les permanences.

C'est pourquoi, nous vous proposons quelques aménagements dans les mois à venir :

- A partir du Vendredi 2 février 2024 l'horaire de fermeture en matinée sera ramené de 13h à 12h30 sauf les Dimanches où la fermeture reste à 13h
- <u>A partir du 1er d'Avril 2024</u>, un nouveau planning des jours d'ouverture vous sera proposé. Le jour de fermeture sera le lundi au lieu du jeudi et les matinées seront privilégiées. Le planning définitif sera diffusé dans le prochain bulletin, envoyé aux adhérents par mail et affiché sur la porte de l'épicerie au mois de mars.
- Un numéro de téléphone est à votre disposition à l'épicerie : N'hésitez pas à le composer pendant les heures d'ouverture, en particulier pour passer vos commandes de pain, de viennoiseries ou de journaux.

#### 09 88 47 07 36

- Enfin, pour ceux qui ne sont pas encore adhérents à l'Association, venez à l'épicerie prendre votre adhésion (tarif libre). Celle-ci vous donnera accès à l'Assemblée générale annuelle qui devrait se dérouler au Printemps en 2024 et vous permettra d'être prévenus en avant-première des arrivages et des promos.

A bientôt à l'épicerie pour un achat ou un moment de convivialité

Une crèche toujours aussi belle



©Mairie Chassiers



# ça se passe à Chassiers

### Entretien des espaces verts : un contrat avec l'ESAT

« L'ESAT (Etablissement et Services d'Accompagnement par le Travail) Avenir, situé à Lalevade d'Ardèche et Viviers accompagne depuis 1992 les personnes en situation de handicap dans leur vie professionnelle.

L'ESAT Avenir fait partie de de l'ADAPEI07, structure associative accompagnant les personnes en situation de handicap au travers des secteurs enfance, hébergement, travail et services et développement.

Les activités professionnelles proposées par les clients permettent le développement des compétences et l'inclusion dans la société des travailleurs. Le site de Lalevade d'Ardèche propose les activités suivantes : Espaces verts, Prestations industrielles, Cuisine centrale, Menuiserie.

Accompagnés par 14 professionnels, c'est en tout 72 ouvriers qui sont accueillis quotidiennement sur les structures de l'ESAT Avenir.

Le partenariat qui les lie à la commune de Chassiers sur la partie espaces verts depuis 2021 est précieux pour les équipes et grâce à l'engagement de la mairie, permettra d'accompagner des travailleurs au moins jusqu'en 2026. »



Le clin d'oeil en photos du repas des Aînés qui s'est déroulé au lycée hôtelier de Largentière le lundi 18 décembre.

**©mairie Chassiers** 



### état civil

#### **Naissances**

**GORGIUS Jules** 

#### Décès

**AMIOT Nicole BASTIEN Franck COHEN Jean-Louis** COURT - AMBLARD Julienne VARVAT - DELHOMME Monique **LADET Yves** MICHAILLE Jeanne PEREYRON Jean

### vie pratique

### Ramassage des déchets

Ordures ménagères = poubelles vertes vendredi matin toute l'année. Sortir les poubelles la veille au soir.

Emballages recyclables = poubelles jaunes mardi des semaines IMPAIRES

#### Déchetterie du SIDOMSA

Du Lundi au Vendredi de 13h30 à 16h15 : le samedi de 9h à 11h45

### Recyclerie LES RECYCL'ARTS

A Uzer et Largentière. Collecte gratuite sur rdv. Infos sur lesrecyclarts.fr

Château de la Vernade 1, Place Pardoën 07110 CHASSIERS

04.75.39.11.16

mairie.chassiers@orange.fr

chassiers.fr

